

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 septembre 2020

PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE - (N° 3339)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 228

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 3

Après le mot :

« établissement »,

supprimer la fin de l'alinéa 24.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit d'un amendement de cohérence dont la justification repose sur les mêmes éléments que ceux exposés pour la modification de l'alinéa 10.